



leo lagrange
FEDERATION

Projet Pédagogique
ALSH Périscolaire
Maternel Victor HUGO
2019/2020

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure	3
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE	4
Caractéristiques par tranche d'âge	5
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	5
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	7
Les objectifs du PEL - PEdT	8
Les objectifs du Plan Mercredi.....	10
Les objectifs généraux	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	13
Les projets d'enfants.....	14
LES METHODES PEDAGOGIQUES	15
LES MOYENS	16
Les humains	16
Le matériel.....	18
Les espaces	18
Les relations	18
Financiers	19
Les partenaires.....	19
Le fonctionnement de la structure	19
La communication	23
L'EVALUATION.....	23
Les outils d'évaluation.....	24
La Charte de qualité	24
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	27
Les moyens	27
Nos engagements	27
La Fédération Léo Lagrange Fédération	28
La Délégation Nationale Enfance	29



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Notre structure est implantée plus précisément dans le quartier du Moyen Vernet, à la « cité » DIAZ.

Elle est au cœur de ce que l'on appelle La Diagonale du Vernet avec d'autres cités Vernet salanque, Saint-Genis des Tanyères, les Pêcheurs et El Vivès. Mais le quartier du Moyen Vernet ne se réduit pas seulement à de l'habitat social, le pavillonnaire est également très présent à proximité de l'accueil de loisirs.

Les enfants d'âge élémentaire, de 6 à 12 ans, sont aussi accueillis en accueil de loisirs. Jusqu'en octobre 2017, également dans la Maison du Moyen Vernet. Depuis l'ALSH primaire occupe les locaux de l'école élémentaire Victor Hugo qui est attenante.

Les deux accueils de loisirs maternel et primaire partagés déjà les cours de récréations des écoles.



Le collège du secteur PONS se situe idéalement à proximité du groupe scolaire et donc des accueils de loisirs.

En termes d'équipement sportif, nous retrouvons un club de basket et le stade Aimé Giral. D'ailleurs l'école Victor Hugo et la structure périscolaire sont partenaires de l'équipe de rugby l'USAP.

Pour les services à la population, il n'y a pas de commerce au sein de la « cité ». Mais la Poste est située juste à côté.

Diaz a la réputation d'être une cité très sensible, sale et délabrée. Il est vrai que l'on trouve sur une bonne partie du sol, des morceaux de verre ainsi que des papiers et autres déchets. Elle se compose de 274 logements répartis en 8 grands bâtiments, où il y a peu ou pas de mixité sociale.

Elle fait l'objet d'une attention particulière dans la politique de la Ville, plus précisément le PRU 1. La réhabilitation de ces ensembles est en cours depuis fin 2017 avec la démolition d'un premier bâtiment.

La structure

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo se situe dans les locaux de la Maison du Moyen Vernet. Il existe maintenant depuis plus d'une vingtaine d'année, et accueille les enfants âgés de 2.5 ans à 6 ans selon les besoins et envies des familles.

Dans ces locaux placés sous l'autorité du responsable du Centre Social du quartier, les salles dédiées à l'accueil de loisirs sont spacieuses, agréables et bien organisées au niveau des besoins et âges des enfants accueillis.

La structure est habilitée pour une capacité d'accueil de 48 enfants de 2.5 à 6 ans. Elle fonctionne les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

Notre public est constitué essentiellement d'enfants des HLM DIAZ et fréquentant l'école Victor Hugo, mais aussi des enfants des écoles Boucher, Jaurès et Roudayre. En effet, seul l'accueil de loisirs Victor Hugo ouvre durant les mercredis et les vacances scolaires dans le quartier du Moyen Vernet.



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à...
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs de Victor Hugo est ouvert aux enfants âgés de 2,5 ans à 6 ans. Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.



De plus les enfants de 30 mois qui fréquentent notre structure ne sont pas tous scolarisés et découvrent donc pour la première fois un espace ludique en collectivité. D'où l'importance de mettre en place un accueil réfléchi petite enfance, vers qui nous proposons un espace collectif sécurisant, et adapté aux besoins de ses enfants

L'Accueil de loisirs accueille des enfants en difficultés « porteurs de handicap » et définit donc des objectifs et des modalités d'accueil spécifiques afin d'accueillir les enfants en toute connaissance. Nous mettons en place des liens avec la famille, autour de temps d'échanges.

	Type d'accueil	21/2 -3 ans	4-5 ans	5-6 ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Périscolaires	Mercredi	10	12	8	
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Petites vacances	14	12	8	
	Grandes vacances	15	12	10	





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au coeur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqu.e.s



dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à coeur de tout mettre en oeuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.



- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.





- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.

- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.

- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.

- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.

- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Permettre à l'enfant un accès à la culture	Faire découvrir les pôles culturels de la Ville
	Favoriser les découvertes par le jeu
	Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage
	Développer son imaginaire, sa créativité
Favoriser un développement de l'autonomie de l'enfant	Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer
	Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants
	Apprendre aux enfants à manger équilibré
	Respecter les rythmes de vie
Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté	Apprendre à vivre ensemble
	Permettre à l'enfant de prendre conscience des différences et de les accepter
	Favoriser l'écoute et la communication
	Sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable



Les objectifs opérationnels

- ✓ **Faire découvrir les pôles culturels de la Ville**
 - Utiliser les ressources de la Ville : patrimoine, culture, médiathèque... :
 - Utilisation de parcs et jardin de la Ville pour la réalisation de grand jeu de plein air (Parc Saint Vicens, Square bir hakein).

- ✓ **Favoriser les découvertes par le jeu et Développer son imaginaire, sa créativité**
 - *Mise en place sur les mercredis de temps de libre choix par l'enfant, une matinée, une après-midi où l'enfant va évoluer en fonction de ses envies, de ses expérimentations et non plus en fonction de sa tranche d'âge et de l'activité. Où l'animateur ne proposera pas, où il sera là pour observer et réguler.*
 - Découverte de spectacles « jeune public », visionnage de court métrage autour d'une thématique (Ciné Bambino et Cinéma Le Castillet)
 - Création d'une malle « jeu » de plateau, de société

- ✓ **Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage**
 - *La période des mercredis aura pour fil rouge les « histoires » de Loup. Les enfants pourront même s'approprier les personnages qui sont devenus les « mascottes » du centre*
 - Découverte du « Livre » : mise en place « l'heure du livre » ou « le livre s'invite au centre ». Pour cela, tous les jours à un moment précis dans la journée, nous raconterons une histoire aux enfants. Nous la mettrons en scène avec déguisement ou marionnettes qui apparaîtront tout au long de l'histoire. (Ce n'est pas du théâtre mais une histoire contée)

- ✓ **Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer**
 - Aménagement de l'espace, un cadre sécurisé : installation d'Espaces de jeux identifiables. Salle de temps d'accueil et d'activités de groupes
 - Mise en place d'activités autour du déroulement de la journée.





✓ **Apprendre aux enfants à manger équilibré**

- *Dans le cadre du Plan mercredi, nous poursuivons sur l'accueil de loisirs périscolaire, le programme « manger Bouger », mis en place sur l'école maternelle. Deux séances autour du Petit déjeuner et du Goûter seront proposés aux enfants sur deux mercredis. Les familles sont conviées à ces séances animées par une diététicienne.*

✓ **Respecter les rythmes de vie**

- Organiser la vie quotidienne avec la mise en place : *Activités et réalisations d'enfants autour les règles de vie*
- Composition des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges.
- Mise en place d'accueil échelonné, de temps calme et de moment de vie quotidienne.
- Temps d'hygiène de la vie quotidienne.

✓ **Apprendre à vivre ensemble et Favoriser l'écoute et la communication**

- Participation des enfants à l'élaboration des règles de vie du centre.
- Participation des enfants au rangement des activités, au service pendant le repas...
- Mise en place de temps de regroupement des enfants où ils peuvent échanger.

✓ **Permettre à l'enfant de prendre conscience des différences et de les accepter**

- *L'équipe a mis en place sur les mercredis, le rituel du bonjour. Les enfants peuvent choisir selon leur humeur ou leur envie la manière de dire bonjour.*
- *Le travail de l'équipe qui avait commencé sur les émotions l'année dernière va être reposé aux enfants de manière plus approfondi.*
- *Participation de l'accueil de loisirs à la Fête des droits de l'enfant.*

Les projets d'activités

L'accueil de loisirs propose aux enfants et aux familles des programmes d'activités différents à chaque cycle de mercredis ou de vacances scolaires.

A chaque période l'équipe d'animation prépare et mène des animations auprès de chaque groupe d'enfants d'après la thématique et les objectifs définis en réunion, chaque animateur



en fonction de ses spécialités, de sa formation, de ses envies et des qualités qu'il possède sera à même de proposer des projets innovants.

Sensibilisation à la lecture : au travers de différentes activités. Aller vers le livre sans peur de moqueries (dû à leurs difficultés), découvrir des sujets d'actualités, des encyclopédies, se déplacer en famille à la médiathèque, avoir une relation de plaisir avec le livre.

Sensibilisation à l'écrit au sens large : Repérer l'écrit au travers de son prénom, des noms de lieux habituels etc.. Travailler l'affichage

Des Activités manuelles : qui auront pour but de développer les capacités de création manuelles, d'attention, de donner le goût de l'application minutieuse de plaisir de réaliser, de manipuler les différentes matières.

Des Activités sportives : en veillant à garder l'esprit ludique qui fait la singularité du centre de loisirs, en favorisant le collectif et coopération afin d'amener le petit enfant vers une sociabilisations..

De sorties : généralement organisées à la 1/2 journée, elles ont pour objectifs de sortir de leur environnement afin de les amener à appréhender le monde extérieur. Mais aussi des sorties à la journée avec pique-nique afin de découvrir de nouveaux endroits du département (montagne, mer, campagne, etc...) en lien avec l'accueil de loisirs primaire pour favoriser le lien entre les maternels et les primaires.

Les projets d'enfants

L'animateur peut évaluer l'investissement d'un enfant après chaque activité, avec le j'aime ; je n'aime pas.

Les animateurs à tour de rôle donnent la parole aux enfants lors d'un temps de réunion, d'expression, les enfants peuvent ainsi donner leurs envies sur des activités, des sorties.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

Une attention particulière sera portée au temps d'accueil de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. L'animateur d'accueil devra accueillir parents et enfants. Nous définirons un lieu d'accueil pour le matin et un lieu pour le soir afin que l'enfant retrouve ses repaires temporels. L'animateur notera qui viendra récupérer l'enfant et les informations données par le parent ainsi que celles à donner. Nous mettrons en place un animateur référent de chaque tranche d'âge afin que l'enfant et son parent puisse se référer à une personne. Pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation et l'importance du projet de l'accueil de loisirs.

A partir de 11h45 et 17h00, les parents peuvent venir chercher leur enfant et ceci jusqu'à 12h15 pour le temps méridien et 18h15 pour le soir. Dans tous les cas les enfants restent dans l'enceinte des locaux de l'ALSH où ils sont sous la responsabilité des animateurs. En cas de retard, les familles sont contactées de façon à ce qu'elles viennent récupérer leur enfant le plus tôt possible. En effet « l'heure des mamans et papas » est très importante pour les enfants en maternels. Chaque retard entraîne une peur de l'abandon, de la perte, de l'inconnu. Il faut que chacun puisse faire de ce moment un temps rassurant et sûr. Les enfants seront en ce moment-là en activité calme avec un animateur par petit groupe.





LES MOYENS

Les humains

La direction :

- La directrice est avant tout une animatrice qui peut se retrouver sur un groupe, elle peut l'animer et ainsi être en relation avec les enfants. Elle peut évaluer les animateurs sur le terrain et enfin elle sera le lien entre la famille et les partenaires.
- Elle veille au bon fonctionnement du centre de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association, des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Elle organise avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre.

L'équipe d'animateurs :

L'équipe de permanent est renforcée par des animateurs sous contrat CEE durant les périodes de vacances scolaires en fonction des effectifs enfants accueillis sur l'ALSH.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR, Ses MISSIONS

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.



- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la direction et à l'assistant sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes). (Il remplit le registre à cet effet)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il met en place des projets innovants pour /et/ou avec les enfants
- Il s'investit dans l'aménagement, rénovation du centre.
- Il crée du lien et un dialogue avec les familles
- Il assume une "responsabilité" : afin de faciliter le fonctionnement et de favoriser l'investissement de tous dans la vie du centre, les adultes se répartissent des responsabilités matérielles.

Avec ses collègues,

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

- Il travaille en collaboration avec les différents partenaires
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents,

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il est rassurant, respectueux
- Il ne porte pas de jugement sur une famille

L'assistant sanitaire,

Cette fonction incombe au directeur de l'accueil de loisirs, mais il délèguera certaines actions à un animateur permanent de la structure, ayant le PSC1.

Il aura à sa charge plusieurs actions :

- Il est responsable de l'infirmerie, des soins, des trousse à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il peut prendre les contacts avec les médecins rattachés au centre.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe



- Il gère les Fiches Sanitaire de Liaison.
- Il gère le cahier d'infirmierie.

Toutes ces actions seront sous la responsabilité du directeur qui devra les vérifier, les valider.

Les personnels techniques :

Le personnel technique intervient au moment du temps du repas. Ceux sont les agents de la restauration scolaire, ils ont en chargent de remettre en température les repas livrés par le SYM PM.

Le personnel d'entretien n'intervient pas auprès des enfants.

La coordination Leo Lagrange :

Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des directeurs de structure et les coordinateurs Léo Lagrange

Les référents éducatifs de la ville :

Ils sont amenés à venir sur les structures ALSH pour discuter du fonctionnement de la structure.
Ils nous proposent des actions pilotées par la commune.

Le matériel

Comme nous n'utilisons pas les locaux de l'école maternelle, il n'y a pas de mutualisation de matériel avec l'ALSH maternelle.

Les espaces

Implanté au sein de le Maison du Moyen Vernet, l'accueil de loisirs dispose de locaux dédiés tout au long de l'année.

Ce qui est grandement facilitateur au niveau de l'aménagement des espaces et des repères tant pour les enfants et que pour les familles. C'est le « centre de loisirs » et non pas un accueil de loisirs dans les locaux de l'école.

Nous disposons de :

- un grand couloir et un hall d'entrée
- Une grande cuisine utilisée aussi comme salle des animateurs avec un placard pour stocker le petit déjeuner les goûters...
- 4 salles d'activités dont deux climatisées
- un dortoir climatisé
- un bureau
- Sanitaires : 5 enfants et 1 adulte.



- la cour de l'école avec deux petits toboggans et un petit coin de pelouse
- Une régie Matériel
- Un garage utilisé en commun avec l'ALSH primaire
- Le gymnase pendant les vacances scolaires si disponible
- La salle de restaurant scolaire du groupe scolaire VICTOR HUGO

Comme nous n'utilisons pas les locaux de l'école maternelle, il n'y a pas de mutualisation de matériel avec l'ALSH maternelle.

Les relations

CF. voir les rôles et missions de l'animateur

Financiers

Les tarifs sont décidés en Conseil Municipal par les élus de la Ville de Perpignan. Ils sont révisés chaque année en début d'année scolaire.

Les tarifs varient et sont indexés sur le quotient familial des familles pour les familles allocataires de la CAF.

Les allocataires M.S.A. peuvent bénéficier d'aides aux loisirs directement auprès de leur caisse.

Le budget pédagogique est de 2,88€ par journée enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé pour la période. Ce budget sera actualisé en fonction de la réalité des effectifs enfants.

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

Le matériel pédagogique

Les besoins en pharmacie

Activités diverses « intervenants autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture écrite), organisme de spectacle, ... »

Transport

Alimentation

Les partenaires

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

HORS VILLE



- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité...)
- Éducateurs spécialisés: nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs...)

VILLE :

- Les agents de restaurations
- Le service de la D.A.A.E.
- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.
- Le service de la Ville : Travaux, espaces vert, sport...

LEO LAGRANGE :

- Les équipes des accueils de loisirs
- La coordination et le secrétariat

LES PRESTATAIRES:

- Les transports, les bus de ville ou les compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties, achats de matériels.
- La restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers

Le fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'ALSH MATERNEL Victor Hugo accueille les enfants de 2.5 à 6 ans :

- **Les mercredis**
- **Les petites vacances scolaires : automne, hiver et printemps**
- **L'été du 08 juillet au 09 août**

Fermetures annuelles : du 22 décembre au 06 janvier et à partir du 10 août



Ils pourront donc être accueillis:

- à la journée avec repas
- à la journée sans repas
- à la demi-journée
- à la demi-journée avec repas.

Les familles ont donc 1 à 4 possibilités d'accueil qui sont toutes utilisées, la plus courante restant l'accueil à la journée avec repas

Horaires d'ouverture de la structure :

7H45 - 9H15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
11h30 - 12h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
13h45 - 14h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
17h00 – 18H15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)

Les Modalité d'inscriptions :

<u>Le dossier d'inscription</u>	<p>Il doit être renseigné à la première inscription de l'enfant et puis à nouveau à chaque début d'année scolaire.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 fiche de renseignements Famille- 1 ou plusieurs fiches de renseignements enfant- L'attestation d'assurance- La photocopie des vaccins
--	--



<u>La réservation</u>	Après établissement du dossier complet d'inscription, les familles pourront réserver, auprès du directeur de l'accueil de loisirs, les jours de présence de l'enfant. La journée réservée entraîne la facturation à la famille, même si l'enfant ne vient pas sur le centre (sauf justificatif médical). Une réservation peut être annulée 48h à l'avance avant la date d'accueil
------------------------------	---

Journée Type :

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo fonctionne en trois groupes pour prendre compte le développement et du respect du rythme de chaque enfant dans sa tranche d'âge.

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

7h45 à 9h30	Accueil en coins aménagés dans la salle à l'entrée de la structure Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel Inscriptions des enfants au centre et prise des informations des parents
9h30 à 10h	Un temps sera mis en place autour de la collation Temps de regroupement, chants, présentation de la matinée, prise en main.
10h à 11h45	Activité incluant motivation, rangement, retour au calme, temps d'hygiène et départ des enfants.
à 12h	Tous les enfants partent dans la cour du restaurant scolaire ; L'accueil des enfants qui rentrent chez eux pour manger se fera à partir de 11h45 au centre par un animateur.
12h à 13h	au restaurant scolaire: les enfants entrent petit à petit, se lavent les mains, prennent place à table. Suivant le nombre, on mettra un animateur par table. Si beaucoup d'enfant / 2 services



- 13h à 13h45** Sieste pour les petits et les enfants qui le souhaitent.
- Temps calme libre ou aménagé (ateliers intérieur) pour les deux autres groupes.
- Les animateurs prennent leurs pauses.
- 13h45 à 14h15** Retour au centre et arrivée des enfants externes ; Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel
- 14h15 à 17h** Ateliers ou sortie incluant l'activité, le transport aller et retour et le goûter, temps de parole (réunion d'enfants)
- 17h à 18h15** Temps d'accueil des parents. Mise en place d'un temps lecture de 15 mm, ensuite petits ateliers autonome.

La communication

La réunion Enfants / Animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence. L'équipe doit rassurer l'enfant en communiquant aussi bien avec la parole que le geste.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite (le prénom de l'enfant doit apparaître (porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc...) la place de l'enfant doit être visuelle

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer

Les relations et la communication

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.



Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué pour chaque aux familles, il est également disponible sur le site internet Léo Lagrange.

L'EVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.



Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

La préparation : avant toute période de vacances ou de cycle de mercredi, a lieu une réunion de préparation de l'ensemble de l'équipe. Ceci a pour but de donner une dynamique à la créativité et à l'entraide que peuvent avoir des animateurs entre eux. Durant ce temps, plusieurs champs d'action interviennent :

- relecture de nos objectifs
- documentation
- vérification du matériel disponible dans le centre
- relecture des demandes des enfants
- échanges de savoir et d'idées
- programmation des grandes lignes : activités, sorties, projets...
- établissement des fiches de matériel et de la liste des personnes à contacter
- mise en place en place d'outils de travail tels que tableau de responsabilité, tableau de fonctionnement (voir documents joints en annexe).

Temps de régulation : Selon les besoins de l'équipe, on mettra en place un temps qui permet de réguler le fonctionnement (régulation entre la théorie et la pratique)

Temps d'organisation : 1 fois par semaine/1 fois par cycle

- informations diverses
- Retour sur la programmation
- mise en place de la semaine à venir/ ses sorties du cycle

Bilan en fin de période : Nous évaluerons la période ;

L'organisation
La programmation
L'accueil du public





Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Il sera donné à diverses périodes à la coordination de la fédération Léo Lagrange Perpignan, les bilans après chaque cycle de mercredis et après chaque période de vacances. De plus, un rapport d'activité sera réalisé en juin.

Ces différents temps de travail autour des bilans représentent une synthèse des différents projets et du travail pédagogique réalisé, ainsi que la représentation autour des journées enfants réalisées.

Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de LéoVille a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de LéoVille.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

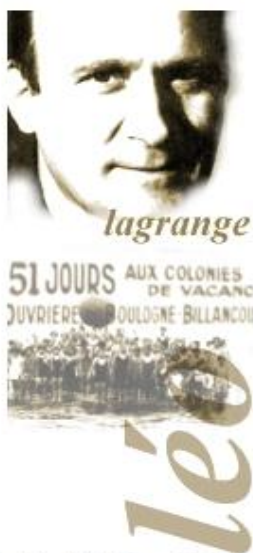
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (Voir annexe)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

[Un réseau associatif](#)

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

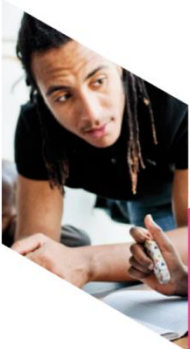
- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de LéoVille fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange [région]

Personne à contacter

Adresse

Numéro de téléphone

Site Web

